

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 15.]

MONTREAL, 18 JANVIER, 1872.

[52 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit :

ALLANT À L'OUEST.
Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et
tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
Express de Nuit do do..... 9.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Train Mixte pour Kingston do do..... 6.00 A. M.
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.
Train d'accommodement pour Island
Pont et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à..... 3.30 P. M.
Le train de la Mallo pour St. Jean et
Rouse's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Chau-
vigny et de Jonction des Cantons du Sud
Est..... 3.00 P. M.
Train de la Mallo pour Island Pont,
et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.
Mallo de Nuit pour Québec, Island Pont,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
real et Island Pont à St. Hilaire, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Coaticook et Norton Mills, seulement..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dorloirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le baga-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bon-
aventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

SOCIÉTÉ

DE

Construction Mutuelle des Artisans

DIRECTEURS :

ALFRED LAROCQUE, écrivain, Président.
M. P. BYAN, écrivain, Vice-Président.
E. J. BARBEAU, écrivain.
FRANCIS CASSIDY, écrivain.
THOMAS CAVERHILL, écrivain.
J. O. VILLENEUVE, écrivain.
L. H. SENECAI, écrivain.

Le but de cette nouvelle Association, conformé-
ment à la loi sur laquelle elle est fondée, est de
pouvoir chacun de ses membres prolétaires d'une
propriété convenable, à des conditions faciles, et
d'offrir en tout temps à ses autres membres un moyen
sûr de placer leurs épargnes. Ses fondateurs ont profité
de leur expérience pour lui donner une Constitution
et des Règlements qui lui permettront d'atteindre
sûrement ce but.

Voici un sommaire des principales clauses de ses
Règlements :

L'entrée est de 500 par part. Les parts sont de \$50
chaque, payables en versements mensuels de 50c, et
aucun membre n'en peut posséder plus de 80, ni
avoir plus de 4 votes. Pour une Société spécialement
étahlie pour les Artisans, bien que les autres classes
n'en soient pas exclues, il était nécessaire qu'il y eût
une telle restriction pour empêcher d'être absorbée
par les capitalistes et pour assurer à chacun de ses
membres sa part légitime de contrôle sur l'adminis-
tration.

Les versements mensuels se font dans les premiers
huit jours du mois ; après quoi, tout membre arriéré
est passible d'une amende ; mais il peut s'en exem-
pter en faisant d'avance autant de versements qu'il y
en a de dus. Il n'y aura pas de Fonds Permanent. La
Société est perpétuelle au moyen des classes nouvel-
les qui s'ouvrent successivement tous les ans au ler
de Mars ; mais l'on peut prendre des parts et com-
mencer la durée de la classe lère de tout autre mois ;
ainsi les membres auxquels la Société aura avancé
leurs parts, n'ayant ni double entrée, ni bonus, ni
arrérages à payer, auront l'avantage de toucher la
totalité de la somme avancée ; outre cet avantage
exceptionnel, ils auront celui d'effectuer les actes
constitutifs des garanties données à la Société à des
frais considérablement réduits, et n'is le désirent,
d'obtenir de longs termes pour les rembourser, moyen-
nant intérêt.

La Société vendra aux prix coûtants à ses membres
les maisons qu'elle fera construire. Elle n'exigera
d'eux que l'intérêt jusqu'à ce que les parts qu'ils au-
ront prises pour les payer soient réalisées. De cette
manière, le paiement mensuel d'une somme un peu
plus élevée qu'un loyer ordinaire permettra aux mem-
bres de devenir immédiatement propriétaires-occu-
pants de propriétés à leurs choix qu'ils pourront
facilement acquitter pendant la durée d'une ou de
deux classes.

La durée des classes ne peut être déterminée d'a-
vance. Une classe s'éteint lorsque les profits réalisés
ajoutés aux versements faits, forment ensemble une
somme égale à celle des parts souscrites. Il n'y aura
aucune confiscation de parts : chaque membre peut se
retirer de la Société en aucun temps et se faire re-
mettre les versements qu'il aura faits avec intérêt
dans les cas prévus par les Règlements. Cet exposé
semble devoir suffire pour démontrer que cette nou-
velle Société sera vraiment mutuelle dans toute la
signification pratique du mot.

Pour mériter et justifier la confiance du public, les
Directeurs selon les Règlements, exigeront des em-
ployés un cautionnement proportionnel à leur respon-
sabilité pécuniaire et ils leur défendront, sous peine
de démission immédiate, de vendre et d'aider des
parts.

La Société ne commencera ses opérations qu'au ler
Mars prochain. En attendant l'établissement de son
Bureau d'Affaires, MM. BÉREAU & DUMOUCEL, No-
taires, No. 96, Rue St. François-Xavier, sont tempo-
rairement dépositaires du Livre de Souscription des
parts, et c'est à eux que doivent s'adresser les nou-
veaux souscripteurs des parts et les applications
pour emprunt.

Montréal, 11 Janvier 1872.

PRÉVOST'S

Electro-Magnetic-Motor Co.

36, AMITY STREET,

NEW YORK.

La Société a l'honneur de prévenir les compagnies
de télégraphe, les dorures et argentures par la
galvanoplastie, les médecins, les physiciens, les pro-
fesseurs de sciences, etc., etc., qu'elle est définitive-
ment constituée, et qu'elle mettra tous ses soins à
remplir les ordres qui lui seront donnés. Elle a
traité avec M. MEYNIAL de Paris, mécanicien,
constructeur d'instruments de précision à l'usage des
sciences, chargé de l'éclairage électrique au Grand
Opéra de Paris. M. MEYNIAL est l'inventeur d'un
nouvel appareil "à recueil" pour lumière électrique
pouvant s'appliquer aux Phares et aux Travaux
Publics.

La Société est propriétaire de la PREVOST'S NEW
BATTERY et du BARN'S NEW GALVANO
FLUID. Les prix des Batteries sont : pour le No. 1
(6 pouces) \$5, et le No. 2 (8 pouces) \$8. Le Barn's
Fluid est vendu 5 cents la livre. Les principaux mé-
rites de ces Batteries et Fluids sont : la durée, l'écon-
omie, la force et l'absence de toute odeur et de tous
gaz malsains.

EMILE PREVOST,
Surintendant des Travaux.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
Famille et pour les Manufactures, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ces
pays :

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Great Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier
prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté

d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes
depuis les plus légères jusqu'aux chairs les plus épaisses.
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431, —Rue Notre-Dame, —431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.